



Proc  s-verbal de la s  ance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalit   de Val-des-Bois, tenue le 11 ao  t 2021    16 h, sous la pr  sidence du maire, monsieur Roland Montpetit.

  TAIENT pr  sents : Madame la conseill  re Jessica Maheu ainsi que messieurs les conseillers Adolf Hilgendorff, Maurice Bri  re, Jean Laniel et Cl  ment Larocque.

  TAIT   galement pr  sente : Madame Val  rie T  treault, tr  sori  re adjointe.

OUVERTURE DE LA S  ANCE

Ayant quorum la s  ance d  bute    16 h sous la pr  sidence du maire, monsieur Roland Montpetit.

Le maire, monsieur Roland Montpetit, soumet l'ordre du jour,    savoir :

1. Ouverture de la s  ance;
2. Renonciation de l'avis de convocation;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Rapport d'ouverture de soumissions – Travaux de rechargement granulaire et pavage sur divers chemins et stationnement municipal (Projet 2021-03);
5. Rapport d'ouverture de soumissions – Travaux de traitement de surface simple sur divers chemins (Projet 2021-04);
6. P  riode de questions (relatives aux points 4 et 5 seulement);
7. Fermeture de la s  ance.

S2021-08-166

RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

IL EST PROPOS   PAR monsieur le conseiller Adolf Hilgendorff

ET R  SOLU de renoncer    l'avis de convocation pour la pr  sente s  ance extraordinaire puisque l'ensemble des membres sont pr  sents et en accord de tenir une s  ance extraordinaire.

Adopt  e    l'unanimit  .

S2021-08-167

POUR ACCEPTER L'ORDRE DU JOUR S  ANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – 11 AO  T 2021

IL EST PROPOS   PAR monsieur le conseiller Cl  ment Larocque

ET R  SOLU QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que pr  sent  .

Adopt  e    l'unanimit  .

S2021-08-168

RAPPORT D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS – TRAVAUX DE RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE SUR DIVERS CHEMINS ET STATIONNEMENT MUNICIPAL (PROJET 2021-03)

ATTENDU QUE la municipalit   de Val-des-Bois a demand   des soumissions pour des travaux de rechargement granulaire et pavage sur divers chemins et stationnement municipal;

ATTENDU QUE trois (3) fournisseurs ont soumissionnés;

<u>SOUSSIONNAIRES</u>	<u>PRIX INCLUANT TAXES</u>	<u>CONFORME</u>
Les pavages Lafleur et fils	1 566 341,33 \$	O
Pavages Multipro	1 657 564,68 \$	O
Eurovia	1 697 766,84 \$	O

ATTENDU QUE le comité municipal des travaux publics recommande l'acceptation de la plus basse soumission;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Maurice Brière

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte le rapport d'ouverture de soumissions tel que présenté et retienne la soumission de Pavages Lafleur et fils au montant de 1 566 341,33 \$, taxes applicables incluses;

ET QUE la dépense nette soit affectée, dans l'ordre et jusqu'à concurrence de la somme totale disponible pour chacun;

- au fond de réfection des voiries publiques;
- au programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports du Québec PAVL volet PPA-CE;
- au budget d'infrastructure 2021 relatif au pavage et surfacage;
- au programme de la taxe sur l'essence du Canada et du Québec (TECQ);
- par règlement d'emprunt;

Adoptée à l'unanimité.

S2021-08-169

RAPPORT D'OUVERTURE DE SOUSSIONS – TRAVAUX DE TRAITEMENT DE SURFACE SIMPLE SUR DIVERS CHEMINS (PROJET 2021-04)

ATTENDU QUE la municipalité de Val-des-Bois a demandé des soumissions pour des travaux de traitement de surface simple sur divers chemins;

ATTENDU QUE deux (2) fournisseurs ont soumissionnés;

<u>SOUSSIONNAIRES</u>	<u>PRIX INCLUANT TAXES</u>	<u>CONFORME</u>
Entreprise Bourget	350 405,86 \$	O
Sintra Inc.	332 758,34 \$	O

ATTENDU QUE le comité des travaux publics recommande l'acceptation de la plus basse soumission;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean Laniel

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte le rapport d'ouverture de soumissions tel que présenté et retienne la soumission de Sintra Inc. au montant de 332 758,34 \$, taxes applicables incluses;

ET QUE la dépense nette soit affectée, dans l'ordre et jusqu'à concurrence de la somme totale disponible pour chacun;

- au programme de la taxe sur l'essence du Canada et du Québec (TECQ);
- par règlement d'emprunt;

Adoptée à l'unanimité.

CERTIFICAT DE CRÉDIT

La trésorière adjointe certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les dépenses projetées au présent procès-verbal.

Valérie Tétreault, trésorière adjointe

S2021-08-170

LEVÉE DE LA SÉANCE (16 h 10)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Clément Larocque

ET RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée.

Adoptée à l'unanimité.

.....
Roland Montpetit, maire

.....
Valérie Tétreault, trésorière adjointe

Je, Roland Montpetit, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.